



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/40/3
17 juin 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarantième réunion
Montréal, 16 - 18 juillet 2003

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

1. Ce document propose un sommaire des activités entreprises par le Secrétariat du Fonds depuis la 39^e réunion du Comité exécutif.

Communication des décisions de la 39^e réunion du Comité exécutif

2. Le rapport de la 39^e réunion du Comité exécutif, comprenant les décisions du Comité exécutif, a été distribué à tous les membres du Comité exécutif et autres participants à la 39^e réunion du Comité exécutif, ainsi qu'aux Parties au Protocole de Montréal. De plus, les décisions portant sur l'approbation de projets ont été communiquées aux pays visés à l'article 5 concernés, de même qu'aux agences bilatérales et d'exécution. En guise de réponse à une proposition faite à la 39^e réunion du Comité exécutif, un document de fin de réunion résumant les décisions prises à la 39^e réunion du Comité exécutif a été distribué à tous les participants à la réunion et aux administrateurs des réseaux régionaux du Programme d'aide à la conformité du PNUE, et publié sur le site Internet du Secrétariat. Un communiqué de presse a également été diffusé aux médias canadiens et au Groupe de l'information sur les conventions (UNEP/UIC).

3. Les décisions exigeant un suivi par le Secrétariat et/ou les agences d'exécution ont été acheminées ou communiquées selon les directives du Comité exécutif.

4. Les ressources couvrant toutes les demandes de financement approuvées à la 39^e réunion du Comité exécutif ont été transférées aux agences d'exécution et/ou créditées à titre de contributions bilatérales des Parties non visées à l'article 5 concernées.

Examen des documents présentés à la 40^e réunion du Comité exécutif

5. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation pour la 40^e réunion du Comité exécutif :

Trésorier du Fonds

6. En guise de suivi aux décisions 38/37 et 39/3 a), le Secrétariat a recruté un consultant qui sera chargé d'étudier le Trésorier du Fonds, et préparé son mandat. Le consultant a été chargé d'étudier les tâches actuelles du Trésorier, d'évaluer les aptitudes des institutions à adopter le rôle de trésorier et de préparer un rapport sur les résultats de son étude à l'intention du Comité exécutif. Le consultant a préparé un questionnaire détaillé qui a été distribué avec une lettre officielle du Secrétariat.

Planification des affaires et financière

7. Le Secrétariat a examiné les processus visant à repérer les fonds non requis pendant l'année visée par le plan d'activités en cours afin de tenter de les réaffecter à l'année visée par les prochains plans d'activités où ils seraient utilisés pour financer des activités qui ne figurent pas dans le plan d'élimination triennal et qui contribueraient à maintenir ou à accélérer le rythme de l'élimination. Une série de catégories d'activités possibles pour lesquelles ces fonds pourraient être utilisés a été identifiée. Cependant, le Secrétariat a pris note que les plans d'activités actuels pour la période 2003-2005 dépassent le niveau de ressources prévu pour cette période triennale.

Révision de l'affectation des ressources pour la période 2003-2005

8. Une lettre a été envoyée à 42 pays non visés à l'article 5 leur demandant de présenter un plan d'activités pour l'année 2003 et/ou un plan d'activités triennal à la 40^e réunion du Comité exécutif. Le Secrétariat a examiné les plans d'activités reçus de six pays ayant répondu à l'invitation, et a révisé l'affectation des ressources de coopération bilatérale aux fins d'examen par le Comité exécutif.

Rapport périodique global

9. Le Secrétariat a compilé les données de toutes les agences d'exécution et bilatérales afin de résumer les progrès et l'information financière sur les projets et les activités profitant de l'appui du Comité exécutif jusqu'au 31 décembre 2002.

Évaluation de la mise en œuvre des plans d'activités pour l'année 2002

10. Le Secrétariat a examiné et évalué les objectifs et les résultats des projets d'investissement des agences à partir des indicateurs d'efficacité et des rapports périodiques et financiers présentés à la 40^e réunion du Comité exécutif. Une analyse supplémentaire du rendement des agences d'exécution au fil des ans par rapport aux objectifs de rendement habituels a également été effectuée. En ce qui concerne les projets ne portant pas sur des investissements, le Secrétariat a examiné les indicateurs d'efficacité propres au PNUE ainsi que les indicateurs communs à toutes les agences, et a évalué les résultats selon le facteur de pondération des indicateurs d'efficacité. Bien que les agences n'aient pas entièrement atteint tous leurs objectifs, le rendement du Fonds multilatéral a dépassé les objectifs en matière d'élimination des SAO et des décaissements.

Examen des projets

11. Le Secrétariat a examiné 57 projets et activités visant à éliminer 11 000 tonnes PAO de substances réglementées dans les secteurs de la consommation et de la production.

12. Beaucoup moins de projets individuels ont été examinés, comparativement aux réunions antérieures et, pour la première fois, aucun projet individuel pour le secteur des mousses n'a été examiné. À l'heure actuelle, les projets d'investissement présentés portent surtout sur des plans d'élimination sectoriels.

13. Le Secrétariat a examiné des projets proposés qui portaient sur l'élimination de la consommation restante de CTC en Inde et en République populaire démocratique de Corée dans le but d'aider ces deux pays à respecter les mesures de réglementation de 2005.

14. Plusieurs projets ont été reçus mais n'ont pas été examinés car ils ne sont pas compris dans le plan d'élimination triennal. Ils seront peut-être examinés lors de la prochaine période visée par les plans d'activités, selon les critères de réaffectation des fonds aux projets supplémentaires ayant pour objet de contribuer au respect des échéances déterminés par la 40^e réunion du Comité exécutif.

Secteur de la production

15. Le Secrétariat a examiné une proposition de projet sur la fermeture du secteur de la production de CFC au Mexique préparée par l'ONUDI après la vérification technique du secteur de la production de CFC au Mexique, en tenant compte des commentaires du gouvernement du Mexique sur le rapport de la vérification technique et la réponse du consultant à ces commentaires.

16. L'usine de production de CFC au Venezuela a reçu la visite d'une équipe de consultants. Le rapport de la vérification technique du secteur de la production de CFC au Venezuela sera parachevé avant la 40^e réunion du Comité exécutif.

17. Le gouvernement de l'Inde a fourni les données manquantes sur le CTC, ce qui a permis au consultant de terminer son rapport de la vérification techno-économique du secteur de la production de CTC en Inde.

18. Un contrat a été octroyé pour la vérification technique de la production de CTC/TCA en Chine, comme mentionné précédemment. Après l'octroi du contrat, le gouvernement de la Chine a remis au consultant les données préliminaires nécessaires à la poursuite de ses visites. Le gouvernement de la Chine a toutefois recommandé au consultant de reporter sa mission jusqu'à ce que les questions de santé publique aient été réglées.

Surveillance et évaluation

19. Un rapport final sur l'évaluation du secteur des halons et une étude théorique sur la mise en œuvre d'accords dans le secteur de la production de CFC sont proposés à la 40^e réunion du Comité exécutif.

Projets achevés avec soldes et retards dans la mise en œuvre

20. Le Secrétariat a demandé aux agences d'exécution de lui fournir un compte rendu sur les projets connaissant des retards dans la mise en œuvre examinés à la 39^e réunion du Comité exécutif. Le Secrétariat a compilé et examiné l'information reçue des agences d'exécution et bilatérales sur les projets achevés et annulés avec solde, de même que les modifications proposées dans les rapports périodiques des agences, et a évalué l'état de la mise en œuvre des projets en indiquant s'il y a eu progrès, un peu de progrès ou aucun progrès, afin que les mesures nécessaires puissent être prises.

Progrès dans la mise en œuvre des programmes de pays pour l'année 2002

21. Le Secrétariat a demandé aux Bureaux nationaux de l'ozone de lui fournir des données sur les progrès dans la mise en œuvre des programmes de pays pour l'année 2002, et pour 30 pays en particulier, pour une année ou plus de la période 1999-2001. Les données reçues ont servi à préparer un compte rendu annuel de la situation en matière de conformité des pays visés à l'article 5 afin d'évaluer le potentiel des pays visés à l'article 5 à respecter les mesures de

réglementation initiales et intermédiaires du Protocole de Montréal, et analyser les données sur la consommation de SAO par secteur.

Documents et documents de politique préparés par le Secrétariat du Fonds

22. Parmi tous les documents présentés à la 40^e réunion du Comité exécutif aux fins d'examen, ceux-ci ont été préparés par le Secrétariat :

- Ordre du jour provisoire du Comité exécutif
- Activités du Secrétariat
- Service du Trésorier (suivi des décisions 39/3 et 39/4)
- Ordres du jour provisoires et annotés du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances, et du Sous-comité sur l'examen des projets
- Rapport final sur l'évaluation du secteur des halons
- Étude théorique sur l'évaluation de la mise en œuvre des ententes sectorielles en matière de production de CFC
- Sources de données sur les procédures d'acquisition des agences d'exécution : suivi de la décision 39/11 b)
- Répartition révisée des ressources de la période triennale 2003-2005 (décision 39/5)
- Proposition du Secrétariat sur les critères de financement des projets visant à maintenir ou accélérer le rythme de l'élimination (décision 39/6 c) ii)
- Rapport périodique global au 31 décembre 2002
- Observations et recommandations sur les rapports périodiques des agences d'exécution et bilatérales pour l'année 2002
- Évaluation des plans d'activités de l'année 2002
- Indicateurs d'efficacité (décision 38/69)
- L'élimination dans les projets annulés (décision 39/13)
- Retards dans la mise en œuvre des projets
- Projets achevés avec soldes
- Rapport sur la situation des pays de l'article 5 en matière de conformité aux mesures de réglementation initiales et intermédiaires du Protocole de Montréal
- Questions soulevées pendant l'examen des projets
- Observations et recommandations sur les amendements aux programmes de travail du PNUE, du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2003
- Fiches d'évaluation de projet, et observations et recommandations sur tous les projets et activités présentés à la 40^e réunion du Comité exécutif
- Observations sur la mise à jour du programme de pays de la République populaire démocratique de Corée
- Travaux du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances et du Sous-comité sur l'examen des projets (décision 39/2)
- Stratégie d'information du Fonds multilatéral : plan de travail, calendrier et coûts estimatifs (décision 39/55)

- Rapport sur la vérification techno-économique des usines de production de CTC en Inde

Participation aux réunions et aux missions

23. Les missions du Chef du Secrétariat ont porté sur des consultations et la participation aux réunions du Fonds pour l'environnement mondial (Washington, avril et mai); des visites au siège des Nations Unies et au PNUD (New York, 1^{er} mai); en compagnie du personnel du PNUD du Protocole de Montréal, une réunion à Londres, au Royaume-Uni, avec les représentants de l'entreprise pharmaceutique indienne CIPLA sur les négociations du transfert de la technologie des inhalateurs à doseur à Cuba (5-7 mai).

24. Le Secrétariat a été représenté aux réunions de réseau suivantes :

- Réunion conjointe principale de l'Amérique centrale, des pays des Caraïbes de langue espagnole et de l'Amérique du Sud (Bogotá, Colombie, du 4-9 mai)
- Réseau des administrateurs de l'ozone pour les pays africains anglophones (Addis Ababa, Éthiopie, 19-22 mai)
- Réunion des administrateurs de bureaux de l'ozone pour la région de l'Asie occidentale à Manama, au Bahreïn (8-11 juin)

25. Les représentants du Secrétariat ont présenté le plan d'élimination triennal du Fonds et les principales décisions de la 39^e réunion du Comité exécutif, participé aux discussions des différents groupes de travail, expliqué un questionnaire ayant pour objet de recueillir de l'information sur les progrès dans la mise en oeuvre de PGF dans les trois régions, et participé à des discussions bilatérales avec les membres des réseaux, si nécessaire, à chacune des trois réunions régionales auxquelles ils ont participé. Les réponses au questionnaire commencent à arriver et joueront un rôle déterminant dans l'évaluation de la mise en oeuvre des PGF.

26. Le personnel du Secrétariat a été incapable de participer à la réunion du réseau des Caraïbes à Saint-Kitts-et-Nevis (16-18 juin 2003) et à la réunion du petit groupe sur l'examen et la mise à jour des PGF à Dhaka, au Bangladesh (13-14 juin 2003), en raison des préparatifs de la 40^e réunion du Comité exécutif.

27. Quatre administrateurs principaux, gestion de projets ont assisté au Forum des technologies de la Terre (22-24 avril 2003) et à la 20^e réunion du Groupe des ressources opérationnelles sur l'ozone, où ils ont eu l'occasion de discuter avec des experts internationaux, des agences d'exécution et des administrateurs des bureaux de l'ozone, et de faire des présentations pertinentes.

28. Un administrateur principal, gestion de projets a visité le Venezuela au mois d'avril et l'administrateur principal, surveillance et évaluation s'est rendu au Brésil (mai). Les deux visites avaient pour but d'évaluer le secteur des halons. L'administrateur principal était accompagné du consultant en évaluation des halons pour les deux missions, et ils ont visité ensemble des projets de halons, dont des banques et des centres de récupération et de recyclage. Des rapports d'évaluation des pays ont été préparés.

29. L'administrateur, administration et gestion des fonds s'est rendu dans les bureaux du PNUE à Nairobi (27 mai-3 juin) afin de participer à la 2^e réunion d'administration et de gestion et de discuter de pratiques administratives et du nouveau système électronique de gestion des résultats.

Préparation pour les réunions du Comité exécutif et ses sous-comités

30. Toutes les réservations ont été faites pour les réunions du Comité exécutif et de ses Sous-comités qui auront lieu dans les Bureaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) du 14 au 18 juillet. Des lettres d'invitation et les documents de réunion ont été envoyés aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la XIV^e Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution, au Trésorier et aux ONG.

Préparation des autres réunions

31. Le Secrétariat du Fonds a fourni un soutien logistique au Secrétariat de l'ozone pour la préparation de la 30^e réunion du Comité d'application en vertu des procédures de non-respect du Protocole de Montréal, la première réunion du Bureau de la XIV^e Réunion des Parties au Protocole de Montréal et la 23^e réunion du groupe de travail à composition non limitée qui aura lieu à Montréal au début du mois de juillet.

Activités d'information

32. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, documents et lignes directrices facultatives suivants :

- Inventaire des projets approuvés en date d'avril 2003
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date d'avril 2003
- Les fiches sommaires des programmes de pays en date d'avril 2003
- Les fiches sommaires des rapports d'achèvement de projet

33. Le Secrétariat a préparé et diffusé un communiqué de presse et un document de fin de réunion après la 39^e réunion du Comité exécutif. Le site Internet a été mis à jour en préparation pour la 40^e réunion du Comité exécutif.